

DÉPART

7 heures 30 Inscription sur place, centre-bourg, place Gilles-Robert.

8 heures 45 Fermeture des inscriptions.

9 heures Départ des 10 km.

PARCOURS

Une boucle de 5 km à parcourir 2 fois sur route goudronnée et chemin.

RÉCOMPENSES à partir de 11 heures 30

Un tee-shirt à chaque participant, nombreuses coupes et lots.

REMISE DES DOSSARDS

À l'inscription (se munir de 4 épingles).

RAVITAILLEMENT

2 points (à chaque passage).

SÉCURITÉ

Assistance médicale.

ACCOMPAGNATEUR

Non autorisé pour raison de sécurité.

CHRONOMÉTRAGE

À l'arrivée uniquement.

CLASSEMENT

Général et par catégorie.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la GAN. Les participants sont couverts soit par leurs licences, soit par leurs assurances personnelles.

Les clauses de l'assurance souscrite pour la course seront affichées au départ.

BULLETIN D'ENGAGEMENT

DOSSARD :

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : DATE DE NAISSANCE :

CATÉGORIE : CLUB/ÉQUIPE :

MASCULIN :

FÉMININ :

LICENCIÉS FFA N° :

NON LICENCIÉS :

ATTENTION

Joindre un certificat de non contre-indication à la pratique sportive ou une licence FFA datant de moins d'un an.

BULLETIN à expédier à

M. Frédéric MICHAUD
1, rue Isaac-Garesche
17600 Nieulle-sur-Seudre

ou

M. Jean-Jacques RIO
16, rue des Myosotis
17600 Nieulle-sur-Seudre

ENGAGEMENT

7 € à l'ordre de ASEN

8 € le jour de la course.

Limitation des places à 250.